

DISCOURS DE RÉCEPTION
DE
M^E GEORGES IZARD
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ET RÉPONSE DE
M. PIERRE-HENRI SIMON

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays, y compris l'U.R.S.S.*

© Éditions Gallimard, 1972.

*Discours de réception
de M^e Georges Izard
à l'Académie française*

M^e *Georges Izard*, ayant été élu par l'Académie française à la place laissée vacante par la mort de M. Henri Massis, y est venu prendre séance le 18 novembre 1971, et a prononcé le discours suivant :

Quel exorde, Messieurs, pourrait être plus nécessaire et, en apparence, plus facile? Vous attendez le remerciement que je vous dois et la pente naturelle de ma gratitude me conduit à vous l'exprimer de grand cœur. Ma sincérité n'en affleurerait que mieux sous cette transparente simplicité des formes.

Mais vos usages ont transformé le rite du remerciement en un exercice plus subtil, un art tout particulier, une sorte de genre littéraire. Vous espérez de chaque élu qu'il illumine d'un éclair d'invention un sujet si rebattu. Tant de mes prédécesseurs sont parvenus à vous satisfaire et même à vous surprendre que s'est instaurée la règle classique qui exige l'irruption de la nouveauté pour assurer une jeunesse renaissante aux thèmes les plus communs. C'est l'enseignement du xvii^e siècle, après que le cardinal de Richelieu eut institué votre Compagnie. Au moment où vous nous accueillez, vous nous invitez ainsi à remonter à vos sources. Et puis-je supposer sans impertinence que vous regardez cette première épreuve de votre obligé, si elle est réussie, comme une confirmation de l'opportunité de votre suffrage et que vous décelez dans cet effort une supplémentaire et plus courageuse manifestation de reconnaissance ?

Me voici donc, pour ne pas vous décevoir, en quête d'originalité. Comment

n'être pas tenté de la découvrir chez vous, qui en êtes si riches, et d'en faire mon miel? Vos choix ne sont pas motivés. Ils consacrent une œuvre ou l'illustration d'une vie. Au moment où il apprend son succès, celui que vous avez adopté voit toute son existence ramassée en une seule image et il la met en balance avec l'honneur que vous lui avez consenti. Cette confrontation m'a empli de modestie. Elle m'a convaincu, quelque part que j'aie prise par mes écrits à plusieurs débats culminants de ma génération, que vous m'aviez distingué en considération moins de mes mérites que de ma profession. C'est elle qui entre, ou plutôt qui revient sous mon nom à l'Académie française. J'emprunte donc à vos intentions le caractère insolite de mon remerciement : il sera plus collectif que personnel.

Les plus hauts représentants de mon Ordre m'ont assuré que le barreau recueillait l'éclat de mon élection. Vous avez accroché une médaille à un drapeau ou conféré la fourragère à un régiment. Vous

n'avez pas voulu laisser se perdre une tradition que venait de justifier la carrière de mon ami Maurice Garçon. Je dois à son livre *Le Palais à l'Académie* d'avoir compris les motifs de votre bienveillance. Mais pourquoi, Messieurs, farder la vérité et feindre une humilité qui ne me concernerait pas? Vous avez les plus évidentes obligations envers des avocats qui, au moins deux fois, ont déterminé votre histoire. Boisrobert avait commencé par plaider avant d'abandonner la robe pour la soutane. Il révéla à Richelieu les réunions clandestines des beaux esprits qui s'enfermaient chez Conrart. Vous tenez ainsi votre existence d'un indiscret qui avait débuté dans les prétoires. Et c'est encore un avocat, Olivier Patru, qui, en 1640, prononça une si admirable harangue qu'il fit sortir le remerciement du huis clos où il était jusque-là relégué et fut le créateur de vos séances solennelles de réception.

Je ne vous assourdirai pas des grandes orgues de Patru. Le bâtonnier Henri-Robert les avait déjà rangées au magasin

des vieilles gloires, il avait tordu le cou à la rhétorique et à l'éloquence, et l'Académie l'en avait approuvé, puisqu'elle l'avait élu en 1923, sans qu'il eût à se prévaloir d'autre titre que de la légitimité de cette révolution. L'art oratoire n'a cessé depuis de se dépouiller devant les tribunaux. Les digressions les plus flatteuses pour la vanité et, en fin de compte, pour l'égoïsme de l'auteur ont été condamnées par respect et presque par amour pour la rigueur du raisonnement.

L'intelligence et la culture, refusant de se donner en spectacle, non pas affadies mais aiguisées par leur nouvelle mission, recevant de leur discipline un accroissement de force et de prestige, se consacrent à dégager, à analyser, à porter à l'incandescence de la certitude les faits d'un procès et à en faire jaillir tout armés les arguments de droit. Entre les faits et le droit, le lien doit s'imposer comme d'autant plus indestructible qu'il a été établi comme naturel. Il faut que l'auditeur

nrf

DISCOURS DE RECEPTION
910323 Rea rayon 101



Extrait de la

9 789999951999

72-V 

22,60